

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** TX3 GEL

**Type(s) de produit:** TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Numéro de l'autorisation:** FR-2019-0117

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0020689-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	9
5.1. Consignes d'utilisation	9
5.2. Mesures de gestion des risques	9
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	10
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	10
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	10
6. Autres informations	11

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

TX3 GEL
KAPTER FLUOGEL
SKULD FLUOGEL
SKULD GEL
FLUOGEL BLATTES
FLUOGEL CAFARDS
FLUOGEL
BIOSIX GEL
NOCAFARD

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	ZAPI S.p.A.
	Adresse	via Terza Strada 12 35026 Conselve Italie
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2019-0117	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0020689-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	12/11/2019	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	31/12/2025	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Zapi S.p.A.
<b>Adresse du fabricant</b>	Via Terza Strada 12 35026 Conselve (PD) Padova Italie
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Via Terza Strada 12 35026 Conselve (PD) Padova Italie

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	37 - Imidaclopride
<b>Nom du fabricant</b>	Ningbo Generic Chemical Co., Ltd.
<b>Adresse du fabricant</b>	Room 10-6, Shidal Square 8, 315010 Zhejiang Chine
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Shaanxi Hengtian Chemical Co., Ltd., Plant address: Dali Core Zone, Wei nan National Agricultural Science and Technology Park, Shanxi province, - - Chine

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Imidaclopride	(2E)-1-[(6-chloropyridin-3-yl) methyl]-N-nitroimidazolidin-2-imine	Substance active	138261-41-3	428-040-8	2,19

### 2.2. Type de formulation

Appât prêt à l'emploi sous forme de gel

### 3. Mentions de danger et conseils de prudence

#### Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
Contient de la 1,2-benzisotiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

#### Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
Tenir hors de portée des enfants.  
Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.  
Éviter le rejet dans l'environnement.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
Recueillir le produit répandu.  
Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation locale

### 4. Utilisation(s) autorisée(s)

#### 4.1 Description de l'utilisation

##### Utilisation 1 - Appât en gel – Professionnels et non-professionnels

#### Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

#### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Insecticide

#### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: *Blattella germanica*  
Nom commun: Blatte germanique  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Blattella germanica*  
Nom commun: Blatte germanique  
Stade de développement: Nymphes

Nom scientifique: *Blatta orientalis*  
Nom commun: Blatte orientale  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Blatta orientalis*  
Nom commun: Blatte orientale  
Stade de développement: Nymphes

Nom scientifique: *Supella longipalpa*  
Nom commun: Blatte rayée  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Supella longipalpa*  
Nom commun: Blatte rayée  
Stade de développement: Nymphes

Nom scientifique: Periplaneta americana  
Nom commun: Blatte américaine  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Periplaneta americana  
Nom commun: Blatte américaine  
Stade de développement: Nymphes

**Domaine d'utilisation**

Intérieur

Application ciblée en intérieur dans les fissures et les crevasses

**Méthode(s) d'application**

Méthode d'application: Application des appâts  
Description détaillée:

Application de manière ciblée d'appât par gouttes de gel dans des crevasses et fissures

**Taux et fréquences d'application**

Taux d'application: Blattella germanica et Supella longipalpa : 1 à 3 gouttes/m<sup>2</sup>. La dose la plus élevée (3 gouttes/m<sup>2</sup>) est requise en cas d'infestations importantes et/ou de conditions extrêmement sales. Blatta orientalis et Periplaneta americana : 3 gouttes/m<sup>2</sup>  
Dilution (%): 0

Nombre et fréquence des applications:

Blattella germanica et Supella longipalpa : 1 à 3 gouttes/m<sup>2</sup>. La dose la plus élevée (3 gouttes/m<sup>2</sup>) est requise en cas d'infestations importantes et/ou de conditions extrêmement sales.

Blatta orientalis et Periplaneta americana : 3 gouttes/m<sup>2</sup>

Une goutte mesure 6 à 7 mm de diamètre et correspond à 0,08 g de produit.

Efficace jusqu'à 3 mois après application.

Délai (pour le contrôle de la population) : une semaine après l'application.

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Professionnel

Grand public (non professionnel)

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Cartouches en polypropylène/PEBD de 30 g à 35 g

Seringues en PEBD/PEHD de 5 g à 35 g

Usage non-professionnel :

Les cartouches et les seringues sont emballées dans des :

- boîtes (carton ou plastique, ou combinaison de plastique et carton) contenant de 1 à 6 pièces (avec incrément de 1 pièce);
- blisters (carton ou plastique, ou combinaison de plastique et carton) contenant de 1 à 6 pièces (avec incrément de 1 pièce);
- boîtes (en carton) contenant de 1 à 6 pièces (avec incrément de 1 pièce) ;
- sacs (en plastique ou aluminium) contenant de 1 à 6 pièces (avec incrément de 1 pièce).

Usage professionnel :

Les cartouches et les seringues sont emballées dans des :

- boîtes (carton ou plastique, ou combinaison de plastique et carton) contenant de 1 à 24 pièces (avec incrément de 1 pièce) ;
- blisters (carton ou plastique, ou combinaison de plastique et carton) contenant de 1 à 24 pièces (avec incrément de 1 pièce) ;
- boîtes (en carton) contenant de 1 à 24 pièces (avec incrément de 1 pièce) ;
- sacs (en plastique ou aluminium) contenant de 1 à 24 pièces (avec incrément de 1 pièce).

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer le produit biocide uniquement dans les fissures et les crevasses.
- Vérifier régulièrement la consommation du produit et le remplacer lorsqu'il est épuisé. Ne pas réappliquer plus d'une fois par semaine. Pour les utilisateurs non professionnels : l'étiquette du produit doit indiquer que la dose d'application 1 à 3 gouttes/m<sup>2</sup> est efficace contre les petites blattes (*Blattella germanica* et *Supella longipalpa*), tandis que la dose d'application 3 gouttes/m<sup>2</sup> est efficace contre les grosses blattes (*Blatta orientalis* et *Periplaneta americana*).

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Appliquer de manière ciblée dans des zones difficilement accessibles, non susceptibles d'être lavées et totalement à l'abri de l'eau.
- Pour les professionnels uniquement :
- Porter des gants résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (matériau des gants devra être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

#### 4.2 Description de l'utilisation

##### Utilisation 2 - Boite d'appât- Professionnels et non-professionnels

##### Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

##### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Insecticide

##### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: *Blattella germanica*  
Nom commun: Blatte germanique  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Blattella germanica*  
Nom commun: Blatte germanique  
Stade de développement: Nymphes

Nom scientifique: *Blatta orientalis*  
Nom commun: Blatte orientale  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Blatta orientalis*  
Nom commun: Blatte orientale  
Stade de développement: Nymphes

<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Intérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: En boîtes d'appâts Description détaillée: Application en boîtes d'appâts pré-remplies.
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: Une boîte d'appâts pour 15 m <sup>2</sup> . Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications:  Une boîte d'appâts pour 15 m <sup>2</sup> .  Efficace jusqu'à 3 mois après ouverture.  Délai (pour le contrôle de la population) : deux semaines après l'application.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel  Grand public (non professionnel)
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Stations d'appâts en polystyrène contenant 2 à 8 g de produit (avec incrément de 1 g)  Usage non-professionnel :  Les stations d'appât (emballés individuellement ou non dans les sachets en plastiques ou en aluminium) sont emballées dans des :  - boîtes (carton ou plastique, ou combinaison de plastique et carton) contenant de 1 à 6 pièces (avec incrément de 1 pièce);  - blisters (carton ou plastique, ou combinaison de plastique et carton) contenant de 1 à 6 pièces (avec incrément de 1 pièce);  - boîtes (en carton) contenant de 1 à 6 pièces (avec incrément de 1 pièce) ;  - sacs (en plastique ou aluminium) contenant de 1 à 6 pièces (avec incrément de 1 pièce).  Usage professionnel :

Les stations d'appât (emballés individuellement ou non dans les sachets en plastiques ou en aluminium) sont emballées dans des :

- boîtes (carton ou plastique, ou combinaison de plastique et carton) contenant de 1 à 24 pièces (avec incrément de 1 pièce) ;

- blisters (carton ou plastique, ou combinaison de plastique et carton) contenant de 1 à 24 pièces (avec incrément de 1 pièce) ;

- boîtes (en carton) contenant de 1 à 24 pièces (avec incrément de 1 pièce) ;

- sacs (en plastique ou aluminium) contenant de 1 à 24 pièces (avec incrément de 1 pièce).

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer la boîte d'appâts là où la présence de blattes est remarquée.
- Si nécessaire, remplacer la boîte d'appâts au plus tard 3 mois après son ouverture.

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

## 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice et suivre toutes les consignes indiquées.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Déposer le produit à l'abri des rayons du soleil ou d'une source de chaleur (ex. ne pas le placer sous un radiateur).
- Ne pas appliquer le produit sur des surfaces très sales, qui subissent un lavage fréquent, et qui ont été récemment traitées avec d'autres insecticides.
- Pour optimiser l'efficacité du traitement, suivre les bonnes pratiques d'hygiène: éliminer ou empêcher tout accès aux sources de nourriture.
- Se laver les mains après utilisation du produit, et avant de manger, boire ou fumer.

Pour les professionnels uniquement :

- Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc).
- Alternier les produits ayant des substances actives avec des modes d'action différents.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Conserver hors de la portée des enfants, des animaux de compagnie et des animaux non ciblés.
- Le produit doit être appliqué en toute sécurité de façon à minimiser le risque de consommation par d'autres animaux ou par des enfants.
- Eviter tout contact avec les surfaces traitées.
- Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec des denrées ou des boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.

### **5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égoutiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme les insectes morts), dans un circuit de collecte approprié.

### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Conserver dans un endroit frais et bien aéré, à l'écart d'une source de chaleur.
- Protéger du gel.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de conservation: 36 mois à température ambiante dans les emballages en PEBD/PEHD et PP/PEBD ; 30 mois à température ambiante dans les emballages en polystyrène (PS)

## 6. Autres informations

Ce produit contient un agent amérisant.